

## Une pétition pour soutenir financièrement les proches aidants

**Montréal, 3 avril 2019** – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux invite les membres des comités des usagers et de résidents, ainsi que toute la population, à signer une pétition en ligne réclamant du gouvernement fédéral des mesures visant à enrayer le cycle d'appauvrissement des personnes proches aidantes.

Les personnes proches aidantes doivent très souvent prendre en charge les dépenses de soins ou d'accompagnement et un grand nombre d'entre elles s'appauvrissent. Selon une étude, elles dépensent en moyenne 7 600 \$ par année pour la personne aidée. Ces dépenses conduisent près de 20 % des personnes proches aidantes à vivre dans une insécurité financière permanente.

L'élargissement des critères d'accès aux prestations d'assurance-emploi et la mise en place d'une allocation pour les personnes proches aidantes devant quitter leur emploi sont au nombre des mesures proposées. Ce sont majoritairement des femmes qui quittent leur emploi pour prendre soin d'un proche, et qui s'appauvrissent.

Cette initiative, qui a vu le jour lors de la Journée nationale des proches aidants du Canada tenue le 2 avril dernier, est soutenue notamment par le Regroupement des aidants naturels du Québec.

Pour signer la pétition en ligne :

<https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-2121>

### Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal groupe représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 650 comités des usagers et de résidents des établissements. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Source : RPCU, 514 436-3744